



Unité – Egalité – paix  
وحدة – مساواة – سلام

**Mission Permanente  
De la République de Djibouti  
Auprès de L'office des Nations – Unies  
Et des autres Organisations Internationales à Genève**

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية الأخرى  
جنيف - سويسرا

*Vérifier au prononcé*

**Dialogue interactif avec les Rapporteurs Spéciaux sur l'alimentation et le droit au  
logement**  
**25ème session**

**Intervention de Mme Ayan Youssouf pour la Mission Permanente de la République de Djibouti.**

M. Le président,  
ma délégation remercie les deux experts pour les exposés enrichissant.

Le droit à l'alimentation est primordial dans la jouissance active d'autres droits par l'individu tels que travail, développement, éducation, le droit à la vie. Ainsi les chiffres avancées par le rapport présenté restent alarmants.

Ma délégation apprécie l'emphase mis sur le changement climatique et écologique,. La désertification et la sécheresse constitue les principales causes récurrentes de malnutrition mettant en péril l'existence d'une agriculture locale de subsistance dans notre région.

Dans ce contexte, nous souhaitons aussi évoquer les mouvements transnationaux de populations dû aux famines pouvant créer des pressions additionnelles sur des systèmes déjà déficitaires, et encourageons le prochain Rapporteur à entamer une réflexion sur cet aspect.

Les conséquences dépassent les frontières et nécessite une coordination accrue. Est ce le rapporteur pourrait nous indiquer comment améliorer la coordination entre les différentes acteurs des institutions



Unité – Egalité – paix  
وحدة – مساواة – سلام

**Mission Permanente  
De la République de Djibouti  
Auprès de L'office des Nations – Unies  
Et des autres Organisations Internationales à Genève**

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية الأخرى  
جنيف - سويسرا

internationales du commerce, de la nutrition et la communauté scientifique pourrait être amélioré afin de définir une réponse cohérente ?

M. Le Président

Environ la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain. En république de Djibouti ce taux s'élève à 77.12%. Le droit au logement est intrinsèquement lié au développement, et l'éradication durable de la pauvreté, en effet un logement est souvent le point de départ pour sortir du cercle vicieux d'un mode de vie précaire.

Nous reconnaissons la responsabilité des états dans la protection des populations les plus marginales, et la garantie de sécurité de logement comme partie intégrante de la protection sociale. L'accès à la justice est essentiel afin de fournir une garantie aux populations contre une violation de ces droits.

Nous sommes convaincus qu'une solution au cas par cas est nécessaire afin de tenir compte des contraintes d'absorption et de viabilisation locales. Nous soutenons les propos de la Rapporteur quant à la nécessité d'une évaluation approfondie pour la recherche d'une solution in situ et d'un cadre législatif adéquat

Nous sommes d'accord avec le Rapporteur que la discrimination quant l'obtention de logement est inacceptable, notamment vis-à-vis des femmes. Garantir une autonomie est une priorités de notre gouvernement.



Unité – Egalité – paix  
وحدة – مساواة – سلام

**Mission Permanente  
De la République de Djibouti  
Auprès de L'office des Nations – Unies  
Et des autres Organisations Internationales à Genève**

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية الأخرى  
جنيف - سويسرا

Dans le contexte d'une urbanisation rapide, qui posent des problématiques sanitaires dans les périphéries, est-ce que la rapporteur pourrait nous éclairer sur les bonnes pratiques et des exemples de coopération afin de concilier la nécessité de viabilisation et le respect des garanties de droits de l'occupation de population vulnérables ?

Nous souhaitons plein succès aux deux experts dans leurs futures activités et remercions M. De Schutter pour le travail effectué au cours de son mandat.

Merci M. le président.